
L'Organisation de l'apprentissage. Conférence.

Numéro d'inventaire : 1979.37292

Auteur(s) : Gustave Dron

Type de document : imprimé divers

Éditeur : Association française pour le Développement de l'Enseignement technique (Hôtel des Sociétés savantes, 28 rue Serpente Paris)

Imprimeur : Pierron (P.)

Date de création : 1909

Description : Couverture papier fort vert.

Mesures : hauteur : 241 mm ; largeur : 154 mm

Mots-clés : Politique de l'éducation

Apprentissage industriel et artisanal

Filière : Enseignement technique et professionnel

Niveau : Post-élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 35

ASSOCIATION FRANÇAISE
POUR LE
Développement de l'Enseignement technique
COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente, Paris

L'ORGANISATION de L'APPRENTISSAGE

Conférence

DE

M. G. DRON

DÉPUTÉ DU NORD
MEMBRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

MUSEE PÉDAGOGIQUE

NANCY

IMPRIMERIE P. PIERRON, RUE DU FOUR, 1

1909

COLLECTIONS HISTORIQUES

CONFERENCE DE M. DRON

DÉPUTÉ DU NORD, MAIRE DE TOURCOING.

MESSIEURS,

La présentation du conférencier par le Président de l'Association de l'Enseignement technique, M. Modeste Leroy, réserve faite pour ce qu'elle a de trop élogieux, a eu pour effet de rompre la glace entre nous et déjà nous nous connaissons assez pour aborder immédiatement la question dont l'étude est le sujet de cette réunion.

De même, il s'est chargé de féliciter et remercier la Société Industrielle de l'Est de son initiative : Je me joins à lui pour rendre hommage à cette institution qui exerce une si heureuse influence et souhaite que dans toutes les régions de France, du moins dans celles où le commerce et l'industrie atteignent un degré d'activité exceptionnel, il se forme des Associations puissantes comme la vôtre groupant tous les grands intérêts : le développement économique et la prospérité de notre pays s'en trouveraient singulièrement accrus. Il est vrai que de pareilles institutions valent surtout par ceux qui les dirigent et qu'on ne rencontre pas toujours des hommes de la valeur et de l'expérience de M. Villain pour grouper et mettre en œuvre les bonnes volontés qui ne manquent pas cependant quand on sait les découvrir.

Pour moi, comment aurais-je hésité à accompagner ici le distingué Président de l'Association de l'Enseignement technique auquel m'unit une vieille amitié cimentée par une longue collaboration parlementaire, quand il vient, au nom des 1.000 membres qui la composent et parmi lesquels votre région ne compte qu'un nombre restreint d'adhérents, — soyez sans inquiétude, sa finesse normande trouvera bien l'occasion de vous le faire sentir et de provoquer vos adhésions — quand il vient se livrer à cette propagande qui s'est partout affirmée avec tant d'éclat !

Comment ne serais-je pas heureux de suivre mon ami *Modeste Leroy* qui s'est déjà tant dépensé pour le relèvement de l'éducation professionnelle, au service de laquelle il apporte une ardeur enthousiaste, cette richesse de documentation, cet esprit si fin, parfois mordant quand il se sent aiguillonné par les contradicteurs ; du reste, sa jovialité et sa franche camaraderie font de lui un entraîneur auquel on ne résiste pas !

Comment aussi serais-je resté insensible à l'honneur de joindre mes efforts à ceux des hommes qui ont puissamment contribué à mettre en relief la nécessité de développer en France l'éducation professionnelle qu'on a tant négligée !

Parmi eux, je citerai seulement :

L'ancien Ministre du Commerce, M. Millerand, qui nous a prêté le concours de sa grande autorité, de cette maîtrise qui s'affirme par une conception nette des choses et un esprit de décision que l'on ne saurait trop apprécier ;

Un autre ancien Ministre du Commerce, M. Dubief, qui a eu l'honneur de déposer au nom du Gouvernement, le projet dont nous attendons la discussion, dans lequel il a, avec sa sûreté de jugement et sa connaissance des besoins de l'industrie et du commerce de notre pays, condensé des notions qui paraissaient se dégager des débats approfondis du Conseil supérieur du travail et du Conseil supérieur de l'Enseignement technique ;

— 6 —

Et encore mon excellent collègue Astier, qui est aujourd'hui rapporteur de ce projet qu'il a étayé de l'enquête la plus documentée, comme en témoigne le livre remarquable qu'il a publié avec la collaboration de M. Cuminal.

Me voilà enrôlé à mon tour dans la phalange de ces propagandistes, très honoré d'avoir été désigné par mes collègues pour répondre à l'appel de la grande Société Industrielle de l'Est, résolu à exposer les idées que la réflexion et la pratique m'ont suggérées, fussent-elles être en contradiction avec les solutions qui semblent avoir prévalu jusqu'ici et avec le projet dont le Parlement est actuellement saisi. Ces idées sont celles d'un homme consciencieux qui met au service de la cause de l'éducation professionnelle les connaissances acquises par une expérience parlementaire déjà longue et vécues pour ainsi dire dans la pratique de l'administration d'une ville qui a la fierté de se tenir à la hauteur de toutes les exigences sociales comme aussi des besoins économiques modernes. C'est ce que voulait dire tout à l'heure mon ami Leroy quand il parlait de l'impulsion que je me suis efforcé de donner à toutes les œuvres qui peuvent favoriser le développement d'une cité essentiellement industrielle et commerciale. La pratique acquise dans la direction d'une série de services industriels municipalisés, la plus complète qu'on puisse constater en France où l'on ne s'est engagé dans cette voie que d'une manière fort timide, n'aura pas été étrangère à la conception du système dont je vous entretiendrai tout à l'heure ; ce système n'est plus une simple vue de l'esprit et se trouve réalisé depuis plusieurs années, en particulier dans quelques villes du Nord.

Laissez-moi ajouter que, dans les pourparlers préparatoires qu'à nécessités l'organisation de cette conférence avec l'Association de l'Enseignement technique, j'ai eu soin de revendiquer une indépendance absolue et le droit d'exposer des idées qui ne devaient engager à aucun degré la responsabilité de mes amis et compagnons de voyage ; à côté de son président, M. Modeste Leroy, j'ai le plaisir en effet de voir quelques-uns de ses membres les plus dévoués : MM. Fontaine, Paris et Anglès, directeurs des principales institutions professionnelles de la capitale et M. Langlois, inspecteur départemental du Nord. Autant il serait inadmissible que nous venions, dans nos conférences de propagande, donner le spectacle de contradictions susceptibles de choquer et de dérouter les auditeurs, autant il nous répugnerait d'être tenus à l'obligation étroite de développer une thèse invariable, sorte de cliché qui ne comporterait aucune retouche. Si le but à atteindre est le même pour nous tous qui voulons hâter la généralisation de l'éducation professionnelle, il n'est pas interdit de différer d'avis sur les procédés de réalisation.

Mon ami Leroy dont l'opinion autorisée a pour nous tant de prix, ne m'en voudra pas si la solution que je serai amené à préconiser n'est pas intégralement conforme à celle qui aurait ses préférences. Qu'important des divergences de détail quand nous avons la même préoccupation d'aboutir et ne lui sera-t-il pas loisible, après m'avoir laissé toute liberté d'exprimer des idées personnelles, de faire les réserves et les rectifications qui lui paraîtraient s'imposer ! C'est, en tout cas, une assurance et une satisfaction morale pour moi que de pouvoir compter sur la tutelle bienveillante d'une Association qui a su mettre en ligne, depuis dix ans, tant de dévouement éclairé et de compétence pour la propagation de ses idées.

Il suffira enfin de faire une courte allusion au désir que j'avais exprimé de me trouver devant un auditoire composé de gens de métier, intéressés directement à la solution du problème dont nous allons aborder l'étude, plus impatients de se faire une idée nette et précise de l'organisation qui saura donner à l'industrie et au commerce des ouvriers

